



1. MODALITÉS D'ACCUEIL

« Une attention particulière est portée à la prise en compte des rythmes spécifiques adaptés à ces très jeunes élèves. Les horaires d'entrée et de sortie, le matin et l'après-midi, peuvent faire l'objet de dispositions particulières par rapport aux autres classes pour l'ensemble du groupe d'enfants scolarisés, ou pour chacun d'entre eux, selon une organisation régulière convenue avec les parents, qui s'engagent à la respecter. Cette souplesse est cependant soumise à l'impératif que le temps de présence de chaque enfant demeure significatif. »

(Circulaire n°2012-202 du 18/12/2012)

Modalités de scolarisation

Les enfants sont scolarisés dans un groupe d'enfants de deux ans, dans une vaste classe avec point d'eau, un couloir d'accueil, des toilettes proches, un dortoir attenant (si besoin) et une petite cour de récréation. L'accès à la salle de motricité est facile.

Les enfants accueillis dans ce dispositif sont tous nés au cours de l'année 2020. L'entrée à l'école ne pourra se faire qu'à deux ans révolus. La rentrée sera différée pour les enfants nés entre septembre et décembre 2020.

Modalités de sensibilisation, d'informations aux parents et aux partenaires :

Information des familles par un affichage à

- l'entrée des 3 écoles du quartier de la Maison Rouge (EM Chat Perché, EM/EE Jacques Prévert) + un mot dans les cahiers de liaison dans les 3 écoles avant l'ouverture des inscriptions
- au kiosque famille
- au centre social Pastel
- à la Chaloupe
- au multi accueil des capucines
- à la PMI

Organisation d'une après midi Portes ouvertes en mars, notamment pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert. La directrice accompagne ces familles visiter la classe de TPS et faire connaissance avec l'enseignante. Ainsi un lien se crée.

Rencontre individuelle avec les familles (avant et/ou après la commission de recrutement et en cours d'année) pour présenter le projet d'accueil et de scolarisation. Les parents doivent adhérer au projet proposé et pouvoir accorder du temps de présence et d'accompagnement à leur enfant.

Modalités d'accueil et de découverte préalables

Au cours du mois de juin, chaque famille bénéficiera d'un temps d'accueil au sein de la classe au cours duquel l'enfant investira la classe et sera amené à interagir avec les autres.

Ce moment-là permettra d'établir un dialogue avec les familles et de répondre aux questions des parents. Il sera remis aux familles le livret d'accueil TPS avec les modalités de la rentrée. Ce livret existe en français et en turc.

Modalité d'inscription

Une réunion de pré commission est organisée après les vacances de Février pour préparer l'année future de TPS avec les partenaires du dispositif (les directrices des deux écoles maternelles Chat Perché, les infirmières de la PMI, la référente famille du centre Pastel, la responsable du PRE, la psychologue scolaire, la cheffe du service de la petite enfance de Louviers).

Les inscriptions sont possibles à partir du mois de mars au kiosque famille.

Une pré-inscription au kiosque famille doit être réalisée afin de s'assurer à l'inscription administrative des enfants (éligibilité géographique,...). Les familles fournissent toutes les pièces nécessaires à l'inscription lors de la préinscription pour éviter aux familles de se déplacer une nouvelle fois. Une fois la commission passée, seules les familles retenues seront inscrites par le kiosque famille.

L'enseignante du dispositif reçoit toutes les familles pour un entretien durant lequel elle présente le dispositif de TPS et son projet parentalité.

Une commission de recrutement réunit différents partenaires : les deux écoles maternelles du quartier, la psychologue scolaire, un représentant de l'Inspection de l'Education Nationale de Louviers, un représentant de l'Inspection de l'Education Nationale Pré élémentaire, la mairie, la PMI, le centre social Pastel, la responsable du PRE, les directrices des crèches de la ville et/ou la cheffe du service Petite Enfance. Une grille récapitulative des familles reçues est le support commun aux différents partenaires, elle sera envoyée quinze jours avant la date de la commission à tous par l'enseignante.

Lors de cette commission sont recensées les familles connues d'un (ou plusieurs) partenaire (s) pour lesquelles un accueil dans le dispositif « scolarisation des enfants de moins de 3 ans » serait bénéfique.

Les principaux critères de sélection retenus sont :

- familles non francophones
- familles à besoin éducatif
- famille suivie et/ou identifiée par un partenaire
- famille monoparentale/isolée
- famille du secteur de l'école ou de celui de l'école maternelle Jacques Prévert

Une fois la commission passée, l'enseignante informera les familles de la décision prise par la commission. L'inscription à l'école pourra alors être réalisée.

Les enfants sont accueillis avec leur famille, les parents sont sollicités pour participer à une activité ou jouer avec leur enfant.

Les premiers jours, les premières semaines, le parent accompagnateur est invité à rester le temps nécessaire afin que la séparation se fasse en douceur. Il est possible que la séparation ne soit pas possible les premiers jours. Le parent pourra alors rester avec son enfant.

Organisation de la journée

Lundi : 8h30-11h30

Mardi : 8h30-11h30

Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-11h30

L'ATSEM du dispositif est présent sur tout le temps de scolarisation des enfants, c'est-à-dire de 8h30 à 11h30.

L'enfant ne sera accueilli que le matin. Il est important de respecter le rythme spécifique de chaque tout petit. L'accueil sera adapté à chaque famille et le temps de scolarisation évoluera au cours de l'année en fonction de chaque enfant.

La propreté

La propreté de l'enfant n'est pas un critère de sélection. L'enfant est accueilli avec des couches.

Les enfants iront régulièrement aux toilettes. Par imitation de leurs camarades, ils pourront essayer de devenir propres. C'est pourquoi il est demandé aux familles des couches culottes favorisant l'autonomie des enfants.

L'acquisition de la propreté se fera en lien avec la famille.

2. LA RENTRÉE SCOLAIRE, PREMIÈRES SEMAINES DE SCOLARISATION

La première semaine de la rentrée, l'enseignante accompagnera ses anciens élèves dans leur nouvelle classe de petite section.

La rentrée des tout-petits a lieu la semaine suivante. Elle sera échelonnée sur une semaine permettant une meilleure adaptation, un contact plus long avec les familles.

Jeudi 8/09 et vendredi 09/09 : un groupe de 5 enfants.

Lundi 12/09 et mardi 13/09 : un groupe de 5 enfants.

Deux arrivées sont programmées pour le lundi 19 septembre et le jeudi 29 septembre.

Les autres enfants n'ont pas encore deux ans ; ils intégreront la classe au fur et à mesure de l'année dès leurs 2 ans (1 en novembre, 1 en janvier).

Pour ces enfants, il est proposé aux parents de venir partager un moment dans la classe avec leur enfant de façon assez régulière afin de faciliter l'adaptation au moment de leur rentrée.

Le temps de présence de chaque enfant (sans parent) sera variable et adapté selon les besoins de l'enfant.

3. PROJET DE SCOLARISATION

Cette première année constitue une entrée en douceur, au rythme de chaque enfant, dans le monde de l'école.

La toute petite section propose :

- > un lieu de vie et de bien-être rassurant et épanouissant
- > un aménagement adapté aux besoins de sécurité affective, de mouvement, d'autonomie et de repos
- > des activités visant le développement du langage, de la motricité et du vivre ensemble
- > des possibilités d'accueil personnalisées et évolutives tout au long de l'année pour chaque enfant

Le langage

C'est un des enjeux de la scolarisation des jeunes enfants

Chaque enfant arrive à l'école avec son bagage langagier. Les écarts peuvent être très importants en fonction de l'âge, du milieu d'origine, etc...

Pour les enfants issus de familles non francophones, le travail de l'acquisition du langage en TPS est d'autant plus important qu'ils ne bénéficient pas d'un bain langagier en langue française.

Cette construction se fera donc à travers toutes les activités proposées à l'école, mais aussi à travers des situations dédiées :

- l'accompagnement pendant les temps de jeu ou d'activité
- la construction d'imagiers en lien avec le lexique travaillé, qui regroupent les mots par champs sémantiques afin d'aider l'élève à construire des catégories.
- la lecture d'albums, sous différentes formes
- le mur interactif

De grandes disparités dans les productions langagières des jeunes enfants sont observées, il faudra cependant veiller à la mise en place de situations pour que chacun puisse évoluer à son rythme en fonction de ses compétences.

Devenir élève

La scolarisation à deux ans est conçue *comme « un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée du milieu scolaire .»* (Circulaire n°2012-202 du 18/12/2012)
L'enfant va passer progressivement d'un statut d'enfant à un statut d'élève. Il s'agit donc de permettre à l'enfant de venir à l'école sereinement et avec plaisir, ainsi il pourra s'approprier les règles spécifiques de son fonctionnement.

La motricité

Des activités motrices sont proposées tous les jours à la même heure (9h00/9h30) afin de leur permettre de se repérer dans la matinée et de les rassurer.

Manipulations : proposer du matériel comme des ballons, des balles , trotteurs, objets à tirer ou pousser, des briques, des cerceaux, des cartons, des foulards,... et jouer avec eux.
Les enfants s'approprient le matériel et l'enseignante donne ensuite des verbes d'actions (agiter, tirer, pousser...) qui évoluent avec le temps.

Les déplacements : Avec le gros matériel et des structures proposer des parcours qui permettent aux enfants de grimper, ramper, sauter...en verbalisant les actions.

Activités d'expression à visée artistique : rondes, jeux dansés.

Un éducateur sportif interviendra à l'école pour la période 2 autour de la motricité globale.
Les TPS doivent bénéficier d'un créneau Babygym au gymnase Maxime Marchand avec un éducateur sportif sur au moins deux périodes de l'année. (en attente de confirmation)

La coéducation avec les parents

Il est essentiel qu'une relation de confiance avec les familles s'établisse pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison.
Parfois, certaines familles ont eu un vécu difficile avec le système scolaire ou bien le méconnaissent. Il faut alors rétablir la confiance.

Les parents sont les premiers partenaires qui sont incités à participer activement et positivement dans la scolarité de leur tout petit. Ils apprennent comment devenir acteur et accompagner leur enfant dans sa scolarité.

-> La séparation est progressive. Les parents sont présents à l'accueil au sein de la classe, et en début de scolarisation, plus longtemps si besoin. La séparation est dédramatisée.

-> Rencontres individuelles avec les parents : après quelques semaines de scolarisation (avant les vacances d'automne), en février/mars, et en fin d'année scolaire (juin). L'enseignante présente le carnet de suivi de l'enfant lors des rencontres de milieu et de fin d'année. Le carnet le suivra tout au long de sa scolarité maternelle. Certaines familles ont un suivi plus rapproché.

-> Utilisation de l'application 'Educartable': elle sera utilisée pour publier tous les mots qui se trouvent dans le cahier de liaison et pour rappeler des événements de la classe. Les parents ont la possibilité de prévenir l'enseignante de l'absence de leur enfant ou faire toute autre demande. La partie 'cahier de vie' de l'application sera utilisée pour publier les activités réalisées en classe.

-> Les ateliers proposés aux parents au sein de la classe et à l'extérieur

Au sein de la classe

* Atelier cuisine : 2 parents volontaires sont conviés pour faire une recette avec les enfants (1 fois par période). L'enseignante et l'atsem aident les parents dans l'organisation et dans la gestion d'un petit groupe.

Les recettes sont collées dans les cahiers de vie pour pouvoir les refaire à la maison avec son enfant.

* Les anniversaires : les parents de l'enfant concerné sont invités à venir faire le gâteau d'anniversaire à l'école (projet d'école)

* Atelier artistique / jardinage / sculpture / jeux de société, etc selon les projets de la classe et les savoir faire des parents.

* Atelier d'ouverture au monde : partage des comptines des différentes cultures de la classe (turc, arabe, réunionnaise, africaine) sur la deuxième moitié de l'année (en lien avec le projet de l'espace interculturel ELO de l'école)

* Mise en place des sacs à histoires plurilingues: présentation en classe et emprunt des familles
Projet sollicitant les parents : traduire certains albums dans différentes langues maternelles et de les raconter.

Les parents sont sollicités à accompagner la classe lors de diverses sorties ou bien de participer à des activités spécifiques telles que :

* Babygym au gymnase Maxime Marchand sur les périodes 2, 4 et 5 (la première moitié) avec un éducateur sportif. (Ce planning doit être confirmé).

4. LE PARTENARIAT

Les partenaires principaux du dispositif TPS sont

Le centre social Pastel : la référente famille, Pauline JACQUES (remplacée actuellement par Karine LEMERCIER)

La PMI : les deux infirmières : Manon SIGAUD et Céline HANAK

La psychologue scolaire : Gwenaëlle MONFLIER

Nos rencontres sont régulières permettant un lien constant sur les familles du dispositif.

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

Valoriser, accompagner, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, avec les professionnels (psychologue, infirmière PMI , éducateurs ou animateurs d'association) dans le cadre éthique de soutien à la fonction parentale et de coéducation.

Favoriser les échanges d'expériences, le lien social et la solidarité,

Permettre aux parents de trouver une écoute et des éléments de réponses à leurs questionnements, leurs doutes, leurs difficultés

Avoir une meilleure connaissance des familles

Avoir une continuité dans le suivi de certaines familles

Faire découvrir « positivement » aux parents les différentes structures de la ville et/ ou du département

Notre action principale est un café des parents thématique dédié aux parents du dispositif sur chaque période

Cette matinée se décompose en deux ou trois temps :

1. Un accueil en classe avec l'ensemble des partenaires pour favoriser un premier contact entre parents et partenaires (si la situation sanitaire le permet, partager un petit déjeuner'- des spécialités culinaires- d' un autre pays -Turquie, Afrique du Nord, La Réunion, le Cambodge)

2. Un temps d'échange avec les parents au sein de la salle de l'école (ou dans une structure de la ville) sur différents thèmes de la petite enfance. Il est mené par la référente famille, une infirmière de la PMI et la psychologue scolaire.

Selon les thèmes, d'autres partenaires peuvent être présents un intervenant de la cause des enfants, la Médiathèque de Louviers (référente petite enfance et référente numérique), un animateur de l'association des 4 jeudis, une conseillère conjugale et familiale, etc

3. Un temps d'atelier parents/enfants pourra être proposé en fonction du thème.

Dates des rencontres : mardi 18/10, mardi 13/12, mardi 31/01, mardi 28/03, mardi 30/05

(avec une réunion de préparation et une réunion bilan pour chaque café des parents; ces réunions sont aussi le moment privilégié pour échanger autour de certaines familles)

Thèmes envisagés pour l'année 2022/20223

P1 : les nouvelles habitudes depuis la rentrée

Les thèmes sont décidés à la suite du premier café des parents (mais peuvent évoluer selon les besoins).

Quelques thèmes possibles : les différentes formes de langage, la propreté, l'hygiène, l'alimentation, le sommeil, la gestion des émotions // la bientraitance, la coopération, le jeu, les écrans, les principes éducatifs dans le couple, la place des enfants dans la fratrie.

Une seconde action est menée cette année. Ce sont les ateliers créatifs.

Ils se dérouleront sur deux matinées dans une même semaine en périodes 3,4 et 5. Les dates seront définies ultérieurement.

Une des partenaires sera présente avec l'enseignante pour proposer aux parents une activité à réaliser avec leur enfant.

Le matériel utilisé lors de cet atelier doit rester simple (et principalement de récupération) dans le but que l'activité puisse être refaite à la maison.

Une troisième action : atelier 'couture' parents

Animée par la psychologue scolaire

Proposer aux parents de réaliser des marottes des personnages en volume (couture) des albums lus en classe.

Ces marottes pourront être utilisées dans les sacs à albums ou bien dans la classe.

Recenser les parents qui seraient intéressés par cette action.

La périodicité de cette action et le lieu restent à définir (par rapport aux disponibilités de la psychologue scolaire).

Organisation d'une pré commission

En mars, une réunion est organisée pour échanger autour des familles repérées par chacun pour la rentrée suivante. A partir de cet échange est établie la grille qui sera complétée au fil des contacts avec les familles repérées jusqu'à l'envoi final avant la commission de juin.

A cette réunion est conviée les infirmières de PMI, la référente famille du centre pastel, la responsable du PRE, la cheffe de la petite enfance de la mairie, la psychologue scolaire, les deux directeurs des deux écoles maternelles des deux écoles maternelles du quartier (Chat perché et Jacques Prévert)

Organisation d'une après midi Portes Ouvertes

Le constat a été fait que les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert ont des réticences à scolariser leurs enfants dans le dispositif de TPS. Pour créer un lien entre les deux écoles, avec la directrice de l'école Jacques Prévert, nous avons imaginé ce moment d'échanges et de liens. Il sera organisé au mois de mars 2023.

La Médiathèque de Louviers

- > Découvrir la structure lors d'un spectacle
- > Lors d'un café des parents, inviter Lauréna (référente du pôle petite enfance) pour qu'elle puisse présenter la médiathèque aux parents, des ouvrages sur le thème proposé mais aussi les différents fonds existants à la médiathèque.
- > Sur une matinée ou 2, proposer un atelier parent/enfant sur la lecture de tablettes (présentation d'applications en lien ou non avec un album) mené par Nadège (référente numérique)
- > Reconduire l'action : visite et présentation de la médiathèque et de son fonctionnement aux parents des TPS. L'accueil sera fait sur la plage du matin pendant que les enfants sont à l'école
- > réflexion en cours sur un emprunt du fond facile à lire au sein de l'école

L'intervention de la bibliothécaire du pôle jeunesse, petite enfance permet aux parents de présenter une personne de la médiathèque de Louviers et de créer un lien humain. Ainsi les parents auront peut être moins de crainte d'y aller seuls.

L'Association Passage

Une présentation de l'association Passage va être organisée lors du premier café des parents par le biais de bénévoles membres du bureau ou d'accueillants pour faire découvrir ce lieu d'accueil parents/enfants.

Une fois réalisée, l'enseignante pourra proposer d'accompagner l'après-midi pour la première fois certaines familles (si les créneaux de l'après midi de Passage sont remis en place). En effet, il est difficile pour certains d'oser franchir la porte de ce lieu inconnu.

Liaison TPS/PS

Pour les enfants qui seront scolarisés à l'école maternelle J. Prévert en PS

- > Prévoir 1 matinée de découverte : accompagner les enfants et les parents au sein de leur nouvelle école.
- > Prévoir 1 ou 2 matinées d'accueil : les enfants seront accueillis au sein de la classe de PS

A redéfinir avec la directrice de l'école Jacques Prévert

Pour les enfants qui resteront à l'école

- > Les enfants et les familles sont accueillis une après midi pour se familiariser avec leur nouvelle classe et leur (le) enseignant (e) .
- > les enfants de TPS sont accueillis aussi sur quelques créneaux de matinées par l'enseignante de PS (et l'enseignante de TPS prend la classe de PS)

Une liaison entre enseignants est réalisée pour chaque enfant. L'enseignante du dispositif rencontre ou prend contact avec les différents enseignants des écoles où les enfants seront scolarisés.

Au sein des crèches

Une fois les familles repérées pour le dispositif, établir un lien direct avec l'enseignante du dispositif par une brève présentation, par une visite de la classe,

-> Réunion à prévoir avec la cheffe de la petite enfance pour créer les actions à mener avant la prochaine commission du mois de juin 2023

5. CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE DE LA TPS À LA GS, AU SEIN DE L'ÉCOLE

Aide à l'autonomie en PS

En première période, soutien et aide dans la classe de petite section sur la fin de matinée : pour le rangement des ateliers, aide au regroupement, aide à l'habillage (moment où l'atsem est partie manger)

Atelier sciences en MS

Ce découloignement se déroule sur les 5 périodes . Un grand thème est travaillé sur chaque période (les 5 sens, l'air, l'eau, le recyclage des déchets, fabriquer du papier).

A la fin de chaque période, un après midi pour présenter les ateliers aux parents : moment de partage parents/ enfants

Modalités d'intervention : 4 groupes hétérogènes de MS. 1 séance par semaine de 45 minutes, selon un calendrier établi avec l'enseignante de MS.

Ateliers jeux de société PS MS GS

Ces ateliers sont inscrits dans le projet d'école.

Un des objectifs est de faire venir les parents dans les classes et de partager un moment autour d'un jeu de société avec son enfant.

L'enseignante vient soutenir les enseignantes de PS, MS et GS au sein de leur classe pour mener un jeu de société avec les enfants et des parents. Ainsi, elle pourra expliquer comment découvrir le jeu avec son enfant, adapter la règle de jeu si nécessaire dès le départ ou en cours de route.

Des cafés des parents pour toute l'école

Les parents passés par le dispositif sont déçus de ne pas retrouver ce moment de partage et d'échange. Alors, pour poursuivre ce temps de paroles pour tous les parents de l'école, nous allons organiser un café des parents par période, sur un après midi. Il sera mené par l'enseignante TPS et la psychologue scolaire (possibilité de mobiliser différents intervenants en fonction des thèmes). Les enseignants de chaque classe relaieront les informations sur ces cafés auprès des parents de leur classe.

Les thèmes restent à définir en fonction des besoins ressentis au cours du premier café des parents (en période 2).